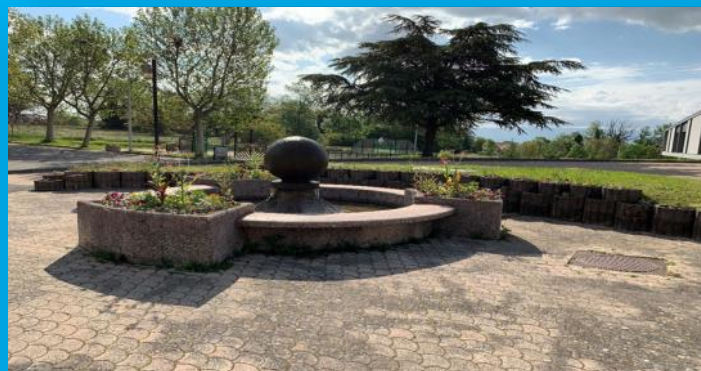




LE PETIT PERONNAIS

Édition ETE



Cher Christian,

C'est dans un cauchemar que la commune de Péron s'est réveillée ce dimanche 06 juin, le village que tu aimais tant s'est figé de stupeur en apprenant ta disparition si brutale survenue la veille.

Originaire de Valleiry et arrivé dans la commune dans les années 80, tu as débuté un mandat d'adjoint en 1995 et tu es devenu Maire en 1998.

Tes proches, ton conseil et tes équipes municipales sont abasourdis. Impensable, impossible, injuste sont les premiers mots qui nous sont venus à l'esprit...

Nos premières pensées vont vers ton épouse, tes enfants, ta famille, tes amis, nous leur souhaitons beaucoup de courage pour traverser cette épreuve si difficile et nous leur apportons tout notre soutien.

Depuis, les hommages ne cessent de se multiplier.

Bien entendu, il y a ceux qui t'ont bien connu et qui t'ont apprécié, mais il y a aussi tous ceux qui n'ont fait que traverser ta route et que tu as marqué plus que tu ne l'aurais pensé.

Chaque personne que nous croisons, nous exprime l'immense respect et la sympathie qu'elle avait pour toi et combien ta perte les touche.

C'est un vrai raz-de-marée d'émotions qui nous arrive en mairie et également dans nos vies personnelles.

Tu serais très certainement surpris de susciter autant d'engouement et tu nous dirais très certainement que tu n'en méritais pas tant...

Mais bien au contraire, Christian, il n'y a pas de mots assez forts pour exprimer ce que nous ressentons aujourd'hui. Nous te remercions du plus profond de notre cœur pour l'amour et l'investissement que tu as donné à l'ensemble des péronnais pendant toutes ces années.

Tu avais envie de prendre un peu de temps pour toi et surtout profiter pleinement de ta famille, ... « Papy is back... » tu les aimais tellement !

Tu avais donc décidé très logiquement de passer le flambeau.

Visiblement, le moment n'était pas encore venu, les gens n'étaient pas prêts à voir un autre maire dans ce rôle, car personne n'a souhaité se présenter.

C'est le cœur lourd que tu as vu ton village menacé d'être fusionné avec une autre commune. Avec toute l'abnégation que l'on te connaît, tu as donc décidé de rempiler encore quelques années.

Pour constituer ton nouveau conseil municipal, tu t'es bien entendu entouré des fidèles conseillers qui te suivent depuis tant d'années mais tu as également laissé l'opportunité à de nouvelles personnes d'intégrer ton équipe et créer une liste « POUR RESTER PERON ».

Tu as pris le temps de rencontrer chacun de nous, d'échanger sur nos motivations, nos envies, nos attentes. Tu as été transparent comme toujours en nous alertant sur le fait que ce mandat serait difficile, déjà du fait de la situation sanitaire actuelle. Tu nous disais qu'éventuellement tu souhaitais nous mettre le pied à l'étrier et que si tu voyais que tout se passait bien, tu pourrais enfin préparer ta retraite et te retirer discrètement. Mais nous étions tellement loin de la cruelle réalité. Nous en prenons pleinement conscience aujourd'hui. Nous avons à peine entamé ce mandat qu'il va falloir avancer sans toi.

Mais nous te promettons, Christian, que nous allons travailler main dans la main tous ensemble pour concrétiser tous les projets que nous devons mener au terme de ces cinq années.

Quelle chance et quelle fierté d'avoir été à tes côtés, même si cela n'a été que pour quelques mois pour certains d'entre nous. Tu ne te rends pas compte à quel point cela nous a enrichi.

En dehors de l'homme politique engagé pour ses concitoyens que tout le monde encense aujourd'hui, tu étais avant tout, un homme bienveillant, sincère, simple, sympathique, plein d'humour, tout simplement une très belle personne.

Monsieur le Maire, nous allons tellement vous regretter.

Christian, tu vas terriblement nous manquer !



Lors de notre traditionnel arbre de Noël qu'il ne manquait jamais



Élections 2001



Élections 2008

Vous avez été nombreux à nous adresser des messages émouvants et à nous témoigner votre sympathie. Au nom de l'ensemble du personnel communal et du conseil municipal, nous vous remercions de votre soutien durant ces moments douloureux.



Élections 2014



Élections 2020



Mais aussi entre amis



Avec Péron Solidaire 2020

Sommaire



HORAIRES

Lundi	8h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00	13h30 à 18h30
Mercredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Jeudi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30



COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1 Place Saint-Antoine

01630 Péron

Téléphone 04 50 56 31 08

Fax 04 50 56 37 46

accueil@mairieperon.fr

Courriels des services

Urbanisme

urbanisme@mairieperon.fr

État-civil, cimetière, voirie, logement

etatcivil@mairieperon.fr

Secrétariat C.C.A.S

finance@mairieperon.fr

Gestion et facturation de la cantine

cantine@mairieperon.fr

Communication

communication@mairieperon.fr



PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Dominique BLANC,	Maire
Régis VISCONTI,	Adjoint
Martine GOLAY-RAMEL,	Adjointe
Bernard LEVRIER,	Adjoint
Jeremy BLANC,	Délégué urbanisme

P. 2 - 3 [Hommage](#)

P. 4 [Sommaire](#)

P. 5 [Infos](#)

[La Mairie vous informe](#)

P. 6 Carnet communal / A savoir

P. 7 À savoir

P. 8 - 9 Délibérations des conseils
municipaux

P. 10 - 11 Budget 2021

P. 12 - 13 Services techniques

P. 14 Plan canicule

[Vivre à Péron](#)

P. 15 Présentation

P. 16 - 17 A la rencontre de ...

P. 18 Centre de loisirs / Paroisse

P. 19 Jeunesse

P. 20 - 24 Associations

[Informations](#)

P. 25 Le calendrier 2021

P. 26 Contacts utiles

P. 27 Enquête

Scannez et
rejoignez nous
sur Facebook !



facebook.com/mairieperon





Conseil Municipal

Suite à la perte tragique de son Maire, M. Christian ARMAND, le conseil municipal s'est réuni le mardi 15 juin 2021.

Le conseil municipal a voté l'élection de son nouveau maire et de ses adjoints.

- **Maire : Mme Dominique BLANC**
- 1er adjoint : M. Régis VISCONTI
- 2ème adjointe : Mme Martine GOLAY-RAMEL
- 3ème adjoint : Bernard LEVRIER



- Jérémy BLANC reste conseiller délégué à l'urbanisme.
- Luc BARRIÈRE-CONSTANTIN rejoint le conseil municipal en tant que conseiller municipal.



Services techniques

Présentation du directeur des services techniques (DST)

Pour beaucoup, il fait déjà partie des personnes connues de la commune et de la mairie.

Pour d'autres, son visage n'est pas encore familier.

Rencontre avec M. Luc BOURGUIGNON, directeur des services techniques.



Je me présente, Luc BOURGUIGNON, j'habite à Gex, âgé de 56 ans, je vis maritalement, père de 3 enfants et grand-père de 2 petites-filles.

Issu d'une école technique, l'institut LEMONNIER à Caen, je suis rentré à la Mairie de Paris en 1987 sur concours au poste d'agent de Maîtrise technique principal. Détaché à la mairie d'Annecy, puis Saint-Julien-en-Genevois, Gaillard, Annemasse.

Toujours dans les mêmes fonctions, j'occupe le poste de DST pour la Mairie de Péron depuis le 1er juillet 2020 et c'est avec fierté que j'accompagne les élu(e)s au quotidien et que j'essaie de répondre au mieux à l'attente de chacun.

Pour toute demande ou renseignement, je suis joignable par courriel :

direction.servicetechnique@mairieperon.fr

LA MAIRIE VOUS INFORME

Carnet communal

Tous nos vœux de bonheur

- Eliana BENTALEB, née le 1^{er} avril 2021
- Kaïs ADEL, né le 14 avril 2021
- Jules SOURISSEAU, né le 29 avril 2021



Nous n'oublions pas ceux qui nous ont quittés

- Gérard DONCHE, le 20 mars 2021
- Denise TERRIER, le 06 avril 2021
- Christian ARMAND, le 05 juin 2021

À savoir

FERMETURE SECRETARIAT MAIRIE

Durant la période estivale, l'accueil en Mairie ne sera pas assuré aux dates suivantes :

- Les mercredis 21 et 28 juillet
- Les vendredis 6, 13 et 20 août

Recensement Militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : **pour ceux nés en juillet, août, septembre 2005, venir avant le 30 septembre 2021.**

Une fois recensé, vous pouvez créer votre compte sur le site majdc.fr pour tout échange avec le Centre du Service National et pour toute information sur la Journée Défense et Citoyenneté.

Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...) vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

Demandes de cartes d'identité

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<https://ants.gouv.fr>

Autorisation de sortie du territoire

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr

PLAN CANICULE

À l'attention

- des personnes âgées de 65 ans et plus
- des personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail
- des personnes handicapées

En 2004, l'État a mis en place un « plan canicule » qui prévoit notamment la tenue d'un registre communal des personnes vulnérables, âgées ou handicapées, isolées à domicile.

- 1) **Vous êtes déjà inscrit(e) sur ce registre :**
En cas de changement, vous pouvez actualiser les données qui vous concernent auprès du secrétariat.
- 2) **Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur ce registre :**
Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire de demande d'inscription à retirer à l'accueil de la mairie.

Ce fichier est confidentiel. L'inscription est facultative. Il vise à favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Il contient les éléments relatifs à l'identité et à la situation de domicile (nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, coordonnées de l'éventuel service intervenant à domicile, coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence)

Demande de logement social

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

Transport à la Demande

Auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

AVIS AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Conseils municipaux

MARS

DELIBERATIONS

- Finances – Extension de l'école tranche 4 – Entreprise PLOMB'ELEC lot 15 plomberie et lot 16 électricité remise gracieuse de pénalités. ✓
- Urbanisme – projet immobilier VILLES ET VILLAGES CREATION cession de terrains parcelles N° C 652, 755, 756, 757 et 758. ✓
- Nouveau groupement de commande du Sud Gessien. ✓
- CAPG-Gestion des milieux naturels-Projet restauration des lagunes de Feigères. ✓

POINTS DIVERS

- Ecole – Collège
- Voirie
- Budget - Finances
- Alpages
- Contentieux
- COVID
- Délégations prises par M. le Maire

COMPTE RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

- COMMISSION URBANISME

Permis de construire :

- PC19B0025T02, LEMANICA représentée par SACHETAT, LOGRAS, Transfert de permis. ✓
- Déclaration de Travaux : ✓
- DP21B0011, DUMAS Tiffany, FEIGERES, modification des couleurs de façades et suppression de l'escalier extérieur. ✓
- DP21B0007, LECOMTE Didier, PERON, division parcellaire ✓
- DP21B0005, JOFFRE Nicolas, FEIGERES, modification d'ouvertures, remplacement des menuiseries, isolation par l'extérieur et ravalement de façade. Création de 2 places de stationnement extérieures. ✓
- DP21B0003, SELLIER David, LOGRAS, modification du balcon et de l'avancée du toit suite DAACT. ✓
- DP21B0013, CAT Pascal, LOGRAS, construction d'un mur de soutènement. ✗

- ASSOCIATIONS
- COMMUNICATION
- ENVIRONNEMENT
- SENSIBILISATION AUX HANDICAPS – SANTE
- DIGITAL
- BATIMENTS
- SCOLAIRES – PERISCOLAIRES – JEUNESSE
- FORET – AGRICULTURE

COMPTE RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- CAPG
- ECOPONT
- PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-JURA
- COMMUNES FORESTIERES

Avril

DELIBERATIONS

- Approbation du compte de gestion 2020. ✓
- Approbation du compte administratif 2020. ✓
- Budget primitif 2021 : affectation du résultat 2020. ✓
- Budget primitif 2021 : vote des taux d'imposition des taxes directes locales. ✓
- Vote du budget primitif 2021. ✓
- Marché de réhabilitation de l'ancienne voie ferrée pour la création d'une voie verte : attribution des lots. ✓
- Convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux. ✓
- Modification convention du nouveau groupement de commande. ✓
- Fixation des tarifs de location des bâtiments communaux aux particuliers et associations et divers tarifs. ✓
- CAPG - Convention de mise à disposition de service. ✓

POINTS DIVERS

- Ecole - Cantine - Collège
- Voirie
- Budget - Finances
- Contentieux
- COVID
- Bâtiments

COMPTE RENDU COMMISSIONS

- COMMISSION URBANISME

Permis de construire :

- PC19B0013M01, MCCALLIN Barbara, PERON, modification emplacement fenêtres et portes en façade. ✓
- Déclaration Préalable : ✓
- DP21B0004, RICHARD David, PERON, remplacement de menuiseries et pose de volets battants. ✓
- DP21B0006, TIPPETTS Alison, LOGRAS, réfection du toit et remplacement des Vélux. ✓
- DP21B0010, BUDUN Ercan, PERON, installation d'un Auvent. ✓
- DP21B0012, NILSSON Paul, PERON, pose d'une clôture. ✓
- DP21B0021, SAS HOMELOG représentée par M. BELLOULOU Ezeckie, LOGRAS, installation de panneaux photovoltaïques chez M. BENTALEB Kedda. ✓
- DP21B0022, BONNAY Quentin, LOGRAS, ajout de volets. ✓
- DP21B0023, BECQUET Christian, PERON, agrandissement d'un accès existant. ✓
- DP21B0014, LELAIZANT Charles, LOGRAS, division parcellaire pour la création de 3 lots à bâtir. ✗
- DP21B0016, ATTIPOE Claude, GRENY, création de 4 fenêtres et pose d'un Vélux. ✗
- DP21B0020, EDF ENR représentée par M. DECLAS Benjamin, FEIGERES, installation panneaux solaires photo- ✗

voltaïques.

- DP21B0028, BONNAY Quentin, LOGRAS, construction d'un abri de jardin.

Déclaration Préalable pour affichage de publicité ou d'une pré-enseigne :

- AP21B0001, SAS Le Belvédère représentée par M. ALLAMANNO André, FEIGERES, installation d'une pré enseigne.

DOSSIERS RETIRES

Permis de construire :

- PC17B0034, DGM IMMOBILIER représentée par M. DELACHAT Nicolas, PERON, construction d'un karting couvert avec les locaux annexes.

- Trez Le Chateau
- Verger Tiocan

- ASSOCIATIONS

- SENSIBILISATION AUX HANDICAPS-SANTE

- COMMISSION SOLIDARITE-CCAS

- SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-JEUNESSE

COMPTES RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- CAPG

- REGIE DES EAUX GESSIENNES

- ECOPONT

- SIDEFAGE

- SIEA

- SIVOS

COURRIERS

- De M. Jean-Pierre PELLOUX en réponse au courrier de M. le Maire.
- De Mme Dany LANTERNIER pour désagréments aux Résidences de l'Etraz.

DIVERS

Information sur la vente des terrains communaux du Grand Pré ; le compromis de vente a été signé.

MAI

DELIBERATIONS

- Projet de restructuration du bâtiment de la mairie : attribution du marché d'étude de programmation, contrat d'honoraires négocié avec le cabinet AMOME CONSEILS, mission d'étude en 3 phases : analyse, faisabilité et programmation.
- Services techniques : acquisition d'une mini-pelle YANMAR VIO 50-6 B avec une reprise de l'ancienne pelle KOMATSU PW 95.

- Projet de sécurisation carrefour et route du Four à Chaux attribution du marché d'études préliminaires contrat d'honoraires négocié avec le cabinet URBALAB mission phases études projet et dossier consultation entreprises.

- Rétrocession parcelles section f n° 2635, 2637 et 2640 emplacements réservés au PLUIH aménagements de voirie.

POINTS DIVERS

- Voirie

- Budget - Finances

- Centre de Loisirs CLSH

- CCAS

- COVID

- Police Municipale

COMPTES RENDUS COMMISSIONS

- COMMISSION URBANISME

Permis de construire :

- PC18B0012M01, CCAS représentée par ESMILAIRE Thierry, PERON, régularisation des travaux suite au dépôt de la DAACT.

Déclaration Préalable :

- DP21B0029, DEBALLE Grégory, PERON, fermeture de l'abri voiture et pose de 4 Vélux.
- DP21B0031, MAILLARD André, PERON, pose d'une clôture sur muret.
- DP21B0032, ROSSI Luca, PERON, pose d'un Vélux.
- DP21B0030, ROBERT Nicolas, PERON, modification d'une ouverture et remplacement des menuiseries.
- DP21B0034, CYDD représentée par LELAIZANT Charles, LOGRAS, division parcellaire.
- DP21B0033, GOUTAUDIER Anne, GRENY, installation d'un portail et remplacement du grillage existant.
- DP21B0017, TEYRE Mickael, LOGRAS, exhaussement d'un mur de soutènement existant.

- ASSOCIATIONS

- COMMUNICATION

- ENVIRONNEMENT

- SENSIBILISATION AUX HANDICAPS-SANTE

- DIGITAL

- SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-JEUNESSE

COMPTES RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- CAPG

- REGIE DES EAUX GESSIENNES

- ECOPONT

- PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-JURA

- SIEA

- SIVOS

Comptes-rendus complets
sur www.mairie-peron.com

LA MAIRIE VOUS INFORME

Budget 2021

Le vote du budget est l'un des actes majeurs d'une collectivité car il fixe les grands projets qui seront conduits durant l'année et ses orientations en matière de gestion financière.

La forte diminution des dotations de l'État, la suppression progressive de la taxe d'habitation et plus globalement le contexte économique actuel nous obligent à élaborer un programme d'investissement prudent.

Voté lors du Conseil Municipal du 13 avril 2021, ce budget a été préparé dans le but de garantir à nos habitants un fonctionnement communal efficace tout en poursuivant les actions et projets entrepris.

Dépenses de fonctionnement 2 549 732 €



- Charges à caractère général (achats fournitures, énergie, locations, ...) 667 166 € (26 %)
- Charges de personnel et frais assimilés 832 236 € (33 %)
- Atténuations de produits (reversement réforme taxe professionnelle, ...) 211 000 € (8 %)
- Autres charges de gestion courante (indemnités, service incendie, ...) 343 068 € (13 %)
- Charges financières (intérêts d'emprunts) 113 500 € (4 %)
- Charges exceptionnelles 300 (0 %)
- Dépenses imprévues 10 000 € (0 %)
- Virement à la section d'investissement 330 198 € (13 %)
- Opérations comptables 41 583 € (2 %)

Recettes de fonctionnement 2 549 732 €



- Atténuations de charges 10 000 € (0 %)
- Produits des services, du domaine et ventes diverses 235 490 € (10 %)
- Impôts et taxes 1 310 011 € (56 %)
- Dotations, subventions et participations 752 561 € (32 %)
- Autres produits de gestion courante 38 600 € (2 %)
- Produits exceptionnels 3 070 € (0 %)

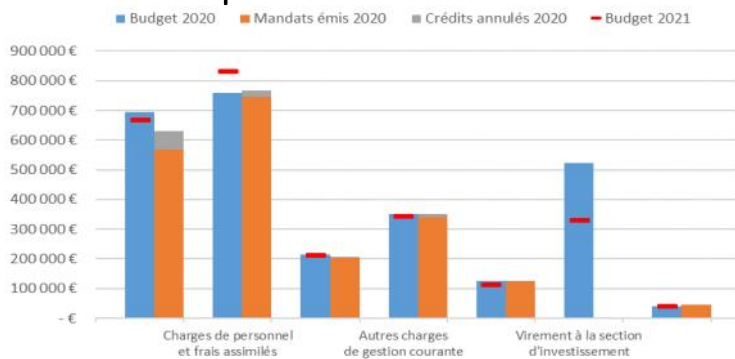
La taxe d'habitation

En 2021, 80% de la population française ne paiera plus de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Les 20% restants bénéficieront de :

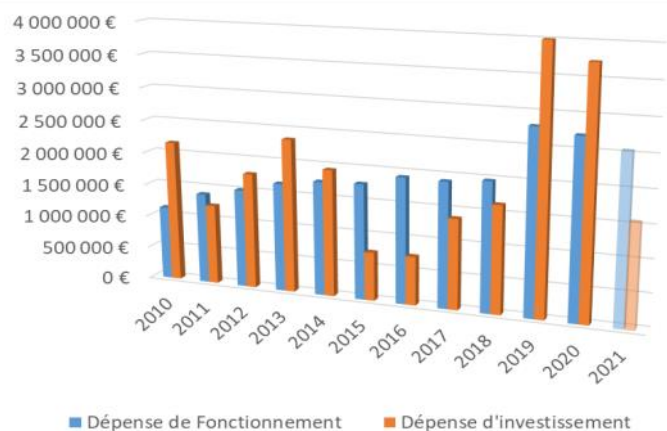
- 30 % de réduction en 2021
- 60 % de réduction en 2022
- La suppression en 2023.

À partir de 2021, les collectivités territoriales ne percevront plus les taxes d'habitation. En compensation, les communes percevront la "Taxe Foncière Bâti" des départements.

Bilan des dépenses de fonctionnement 2020



Evolution des dépenses annuelles depuis 2010



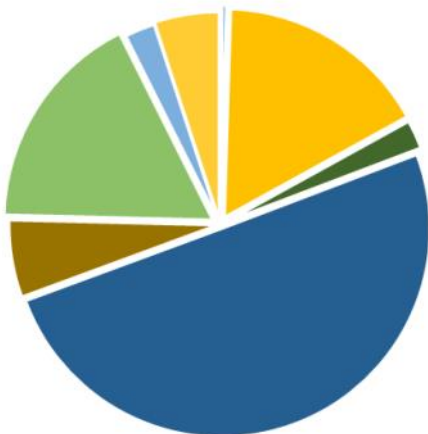
QUELQUES CHIFFRES pour MIEUX COMPRENDRE

Population totale (source INSEE)
2 755 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement
par habitant = 790,54 €

Dépenses réelles d'investissement
par habitant = 964,36 €

Dépenses d'investissement 1 564 857 €



- Immobilisations incorporelles 2 400 € (0%)
- Subventions d'équipement versées 5 171 € (0%)
- Immobilisations corporelles 258 212 € (17%)
- Immobilisations en cours 35 050 € (2%)
- Opérations d'équipement 784 861 € (50%)
- Dotations, fonds divers et réserves 94 000 € (6%)
- Emprunts et dettes assimilées 269 663 € (17%)
- Total des opé. pour compte de tiers 36 600 € (2%)
- Opérations patrimoniales 78 900 € (5%)

Recettes d'investissement 1 564 857 €



- Subventions d'investissement et d'équipement 218 372 € (15%)
- Emprunts et dettes assimilés 43 350 € (3%)
- Dotations, fonds divers et réserves 205 000 € (14%)
- Excédents de fonctionnement capitalisés 475 383 € (32%)
- Produits de cessions 75 640 € (5%)
- Total des opérations pour le compte de tiers 36 600 € (2%)
- Virement de la section de fonctionnement 330 198 € (22%)
- Opérations comptables 120 483 € (8%)
- Solde d'exécution positif reporté ou anticipé 59 830 € (4%)

LA MAIRIE VOUS INFORME

Services techniques

NOUVEAU PROGRAMME DE FLEURISSEMENT

Depuis l'arrivée du nouveau responsable du Centre Technique Municipal, Monsieur Frédéric LANGE, spécialisé dans les espaces verts et fleurs, un vaste programme du renouvellement du fleurissement annuel a été lancé. C'est au détour de certaines placettes, fontaines ou encore en bord de chaussée ou d'édifices publics que vous allez percevoir une multitude de couleurs et de senteurs...

Vous trouverez quelques photos en couverture de ce Petit Péronnais.

FONTAINE CHARGONNET

Après plusieurs mois d'intervention suite à des obturations consécutives par le calcaire et la boue, l'entreprise TST est arrivée au bout de sa mission et a rendu un débit constant sur l'ensemble du réseau des fontaines Chargonnet, Cercle, etc... Ces travaux avaient pour premier objectif d'avoir un débit conséquent et constant pour l'arrosage du terrain de foot, afin d'utiliser les ressources naturelles à notre disposition.



RUE DU MAIL

Suite à la réception de plusieurs réclamations de la part des péronnais concernant le stationnement bilatéral le long de la rue du Mail et plus exactement au regard de la résidence « Les jardins de Thalia ».

Il s'avère que l'ensemble des piétons, soient obligés de descendre sur la chaussée pour poursuivre leur chemin occasionnant ainsi un risque et rendant le secteur accidentogène aussi bien pour ceux-ci que pour le croisement des véhicules.

La lettre d'information qui avait été rédigée pour l'ensemble des résidents des « Jardins de Thalia » en date du 20 octobre 2020, n'ayant eu aucun effet, un deuxième courrier va être adressé.

Un arrêté sera pris pour en **interdire le stationnement depuis la voie ferrée jusqu'au centre de loisirs.**

Tout contrevenant sera verbalisé !

En mesure compensatoire, le parking situé à l'angle de la rue du Mail / Route de Lyon et d'une capacité d'accueil de 30 véhicules a été ouvert.

ACQUISITION D'UN NOUVEAU MATERIEL

La commune de Péron a fait l'acquisition d'une mini-pelle en remplacement de la pelle à pneus avec reprise de celle-ci.

En effet, après avoir réalisé une étude sur l'utilisation de la pelle à pneus, celle-ci s'avérait être onéreuse à l'entretien pour une utilisation limitée au regard de son gabarit.

L'orientation sur une mini-pelle a été définie en fonction des critères suivants :

- Plus petite et facilement transportable sur remorque,
- Chenillée, donc plus de facilité pour le passage d'obstacle,
- Moins fragile, car plus adaptée à nos régions,
- Moins énergivore (consommation divisée par 2),
- Beaucoup plus polyvalente.



En collaboration avec Pôle Emploi Saint-Genis-Pouilly : stage au mois de juin, de Monsieur Florent DELGADO dans le cadre d'une réorientation professionnelle.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'I.M.E de Péron : accueil pour un stage en immersion professionnelle de la jeune Enola AUBERT du 21 au 23 juin 2021.



PARC DE JEUX POUR LES ENFANTS

Suite à un rapport alarmant de la part de l'organisme en charge du contrôle et de la validation des jeux (organisme SOLLEUS), il s'avère que l'ensemble des jeux pour enfants représente un danger imminent pour les jeunes utilisateurs. De ce fait, un arrêté va être pris pour interdire l'utilisation de ces jeux en attendant leur démontage.

En mesure compensatoire, le conseil municipal étudie, auprès de l'entreprise PRO'URBA, un plan de réaménagement des deux aires de jeux, Mairie de Péron et Logras.

VOIE VERTE

La programmation de début des travaux est prévue pour le 30 août 2021. Le premier tronçon réalisé sera celui depuis la Route des Jeunes jusqu'à l'aire de retournement à la sortie de Logras en direction de Farges.

Ce premier choix de tronçon avait pour but de permettre à l'ensemble des lycéens et écoliers de se rendre sur leurs lieux respectifs sans emprunter la RD 984, la zone de Logras étant une zone urbanisée, l'aire de retournement avait été pensée comme étant un lieu de dépose.

REQUALIFICATION DE LA RUE DU MAIL

Dans le cadre de la réhabilitation de la Rue du Mail côté village, finalisation du marché d'appels d'offres pour la réfection complète de celle-ci courant années 2021-2022.

Une réunion publique d'information se tiendra quinze jours avant le lancement des travaux.

NUISANCES SONORES

Rappel

Qu'est-ce qu'une nuisance sonore ?

Tout type de bruit qui peut porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour, comme de nuit.

À quelle heure puis-je faire des travaux bruyants ?

L'usage des tondeuses ou autres engins à moteur est autorisé :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, tout contrevenant s'expose à une contravention pour nuisance sonore diurne, passible d'une amende forfaitaire de 3e catégorie.

Attention aux idées reçues!

Même de jour, il est interdit d'importuner ses voisins. Argumenter qu'avant 22h, on fait ce qu'on veut, est FAUX

Par qui puis-je me faire aider en cas de litige ?

- La police municipale - Tel : 04 50 59 33 12
- La gendarmerie - Tel : 17
- Un conciliateur / médiateur au Point d'Accès au Droit
Tel : 04 50 41 35 86 - Courriel : pad@ccpg.fr - www.ccpq.fr

Quelques conseils :

- Pensez à prévenir vos voisins quand vous organisez une fête.
- Tôt le matin ou tard le soir, évitez d'être bruyant sur la voie publique

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter .

Martine GOLAY-RAMEL	Sevda BUDUN
Mariana CLOT	Elodie DELACHAT
Jean DESEURE	Bastien FELIX-FIARDET
Dolorès REY NOVOA	Amandine ROSSAS

Qui dit nouveau Conseil Municipal, dit nouvelles commissions, dont fait partie celle pour la

« Sensibilisation à l'handicap – Solidarité – Santé ».

Afin de préparer notre programme aux élections municipales, nous, futurs élus, avons beaucoup échangé sur nos attentes et souhaits pour améliorer la qualité de vie dans notre commune. Avec la crise sanitaire, nous avons pu observer un bel élan de solidarité chez les péronnais(e)s, et cela fait un bien fou de voir que cela existe encore, malgré les temps difficiles que certains ont pu rencontrer ! C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place une nouvelle commission afin de travailler ensemble main dans la main et venir en aide aux personnes qui pouvaient en ressentir le besoin. Une équipe de 8 conseillers municipaux s'est rapidement mise en place, composée de 6 femmes et 2 hommes.

Bien entendu, les normes sanitaires étant bien présentes, il n'est pas toujours facile d'avancer comme nous l'aimerions et nous avons dû reporter certains projets. Malgré tout, début janvier 2021, nous avons pu rentrer en contact par téléphone avec un certain nombre d'ainé(e)s de notre village pour prendre de leurs nouvelles et leur souhaiter une bonne année 2021. Nous avons d'ailleurs été très bien accueillis et nous vous en remercions chaleureusement.

Au cours de ce premier semestre 2021, nous avons mis une priorité sur la sensibilisation à l'handicap. Nous sommes rentrés en relation avec l'Institut Médico-Educatif (IME) de Péron afin de mettre en place un partenariat. Certains de leurs élèves ont même participé à la distribution du Petit Péronnais, action qui a remporté un vif succès et qui sera reconduite sur les prochaines éditions.

C'est avec grand plaisir que nous vous convions le Samedi 04 Décembre 2021 à notre première manifestation en lien avec la journée internationale des personnes handicapées du 03/12/21.

A NE PAS MANQUER

Journée de l'handicap
Samedi 04 Décembre 2021
De 10h à 14h
Salle Champ-Fontaine – Péron

Lors de cet événement, vous pourrez visiter tout au long de la matinée les locaux de l'IME et ensuite participer à des conférences et des ateliers / stands à la salle Champ-Fontaine.

Nous vous donnerons plus de précisions sur le programme et les horaires dans le prochain Petit Péronnais.

Mais en attendant, réservez la date, nous vous attendons nombreux !



Association D.I.R.E.



Dépendances
Information
Réflexion
Ecoute

Lieu d'écoute, de soutien et d'information

Adolescents, Adultes, Parents

*Problèmes relationnels **parents/enfants***

Problèmes de communication

*Questionnements sur les **addictions***

Les conduites à risques

*Besoin de **soutien** dans une période de **crise**...*

Accueil anonyme et gratuit tenu par un psychologue

Tél. : 04 50 41 77 46 / 06 84 36 25 25

Association D.I.R.E. Le Clos des Abeilles, 41, rue de Domparon, 01170 GEX



Petit Péronnais (P.P.) : Qu'est-ce que le Sou des Ecoles ?

Sébastien FOURNIER, président (S.F.) : Une belle bande de copains ! Plus sérieusement, c'est une association de parents d'élèves, datant de 1959, qui a pour but d'organiser tout au long de l'année un certain nombre de manifestations pour financer les projets pédagogiques de l'école (sorties scolaires, animations dans les classes, achat du petit matériel pour les classes...)

P.P. : Comment avez-vous intégré le Sou des Ecoles ?

S.F. : Ma famille et moi sommes arrivés dans la région il y a maintenant dix ans. Nous connaissions peu de monde. Quand notre fille est rentrée à l'école maternelle, nous n'avons pas hésité une minute. J'ai intégré le Sou des Ecoles en tant que vice-trésorier, ma femme est également devenue bénévole et a aussi intégré les représentants des parents d'élèves. C'était pour nous le bon moyen de créer des relations rapidement. Trois ans plus tard, je suis devenu président, cela s'est fait naturellement. Ce qu'il y a de bien dans le Sou des Ecoles, c'est que les titres ne comptent pas vraiment. Bien entendu, en tant que président, je suis le responsable civil de l'association, mais finalement, chaque membre du bureau exploite ses propres capacités et donne de son temps pour faire avancer les projets.

P.P. : Combien comptez-vous de membres ? Organisez-vous beaucoup de réunions ?

S.F. : Au départ, il n'y avait que 6 membres dans le bureau. Mais depuis quelque temps, nous avons élargi la structure du bureau. En 2019, nous avons monté le nombre à 8, pour finir à 10 en 2020. Mais autrement, autour de nous, il y a environ une trentaine de bénévoles selon les périodes. Tout d'abord, entre les membres du bureau, nous communiquons énormément par WhatsApp, cela facilite vraiment nos échanges. Ce qui est drôle, c'est que nous avons tous des modes de vie différents, entre les couche-tard et les lève-tôt, la conversation est donc toujours très active sur notre groupe, on ne s'ennuie jamais. Concernant les réunions, il y en a généralement trois par année pour préparer les gros événements qui sont le loto, la bourse enfantine, la foire de printemps, la kermesse. Ensuite, des commissions se créent pour organiser ces manifestations et les rôles se répartissent en fonction des compétences de chacun.

P.P. : Comment le Sou des Ecoles a vécu cette période un peu particulière sans faire de manifestation ?

S.F. : Vous savez, je suis quelqu'un qui ne se laisse pas abattre facilement, je suis toujours très positif et préfère voir le verre $\frac{1}{4}$ plein que $\frac{3}{4}$ vide. Nous avons donc dû faire preuve d'imagination et nous réinventer. Par exemple, nous avons dû reporter à plusieurs reprises notre loto, jusqu'à finalement le transformer en tombola. Les enfants se sont d'ailleurs fait une joie de vendre leurs tickets, merci aux nombreux acheteurs. Cela fait maintenant deux ans que la foire aux plantons ne peut pas se tenir en présentiel. La première année, nous avons été pris de court. Nous avons pu communiquer essentiellement avec les parents de l'école à travers les cahiers des enfants. Mais cette année, nous avons pu mieux nous organiser. Nous avons distribué en avance des flyers dans tout le village avec le QR code à flasher pour passer la commande directement sur internet. La mairie l'a également transmis par mail à toutes les associations. Nous avons donc eu un public plus varié et nous avons même eu des commandes de personnes âgées qui n'ont eu aucun souci avec le fonctionnement en ligne. La situation sanitaire nous a amenés à nous diriger de plus en plus vers le digital. La difficulté majeure reste de trouver une banque qui nous suive pour des solutions de paiements en ligne, c'est encore très difficile pour les associations à ce niveau-là, c'est vraiment dommage !

P.P. : Quelles sont les principales manifestations organisées ?

S.F. : Le principal pour nous, c'est de mettre des étoiles dans les yeux des enfants. Cela commence avec des manifestations toutes simples, comme la soupe, les petits cadeaux de Noël avec la visite du Père Noël et les spectacles, la galette des rois, le carnaval, la chasse aux œufs à Pâques, le cadeau de fin d'année des CM2 (calculatrice) et bien entendu la kermesse entièrement gratuite offerte à tous les enfants. Nous finançons aussi les sorties à la ferme ou au ski. En 2019, sept classes ont pu profiter de beaux voyages scolaires : une semaine en classe de neige, une semaine nature dans le Vercors ou encore une semaine au Puy du Fou. Mais pour cela, nous avons dû organiser de grosses manifestations (loto, bourses enfantines, belote, vente de chocolats ainsi que confection et vente de gâteaux, crêpes et pâte à tartiner avec les enseignants).



Chasse aux œufs



À la rencontre du Sou des Ecoles

Il y a aussi la cotisation que 60 % des parents de l'école nous versent, cela aide également au financement de ce genre d'actions. Mais nous avons quand même dû prendre une partie de l'épargne du Sou des Ecoles. Ce fut une grosse année pour nous, mais c'était terriblement excitant de mener à bien ce projet et de voir les enfants aussi heureux. Dans l'idéal, nous aimerions pouvoir donner l'opportunité à chaque enfant de l'école de faire un tel voyage au moins une fois dans sa scolarité. Le Sou des Ecoles se fait d'ailleurs un point d'honneur d'assumer les frais pour tous les enfants de l'école, y compris ceux de l'IME lorsque c'est possible, nous voulons donner la même chance à chacun. D'ailleurs, nous voulions profiter de cet article pour remercier les gentils donateurs anonymes qui ont laissé en mairie une enveloppe pour le Sou des Ecoles. Nous avons été touchés et sommes vraiment heureux de voir que certaines personnes sont sensibles à notre engagement auprès des enfants. Un grand merci pour eux !

P.P. : Le Sou des Ecoles arrive-t-il encore à se diversifier ?

S.F. : Oui, nous sommes toujours en recherche de nouveauté. Chaque année, de nouveaux bénévoles arrivent et nous proposent d'autres idées, comme par exemple, les soirées P³ (Parents Playing in Péron). Tous les parents de l'école sont les bienvenus pour venir jouer ensemble en toute convivialité aux cartes ou à des jeux de société. Ces soirées ont remporté un vif succès et nous avons hâte de pouvoir les remettre en place. C'est un bon mix entre les actions pour récolter de l'argent et les actions symboliques pour avoir une bonne ambiance dans l'équipe, c'est ce qui fait la force du Sou des Ecoles. Nous avons également une approche plus environnementale en consommant plus local. Les petits cadeaux offerts aux enfants à Noël dernier étaient fait-main par une personne du village.



Soirées jeux P³

Concernant les plantons de mai dernier, notre fournisseur avait la certification agriculture biologique. Petit à petit, le Sou des Ecoles se sensibilise au développement durable.

P.P. : Vous recrutez des bénévoles ? Que faut-il comme qualités ?

S.F. : Oui, à la rentrée prochaine, il y a une bonne partie de notre effectif qui s'en va suite à l'entrée de leurs enfants au collège. Sans bénévole, nous ne pourrions pas exister. Nous remercions également les enseignants qui viennent régulièrement nous aider. Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rencontrer autour du café de bienvenue le jour de la rentrée scolaire en septembre. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer en quoi consiste le rôle de bénévole. Il n'est d'ailleurs jamais trop tard pour venir nous rejoindre, que ce soit même ponctuellement pour une seule manifestation. Il n'y a aucune obligation d'être présent à toutes les manifestations, même une heure suffit. Il suffit juste d'avoir un état d'esprit bon enfant, être volontaire, souriant. Il n'y a pas de prise de tête, les relations sont simples, nous travaillons ensemble dans la bonne humeur pour nos enfants et cela débouche souvent sur de très belles amitiés. Nous ne finissons jamais une manifestation ou une réunion sans prendre le temps de discuter avec convivialité autour d'un verre. Cela serait dommage de s'en priver et de passer à côté de ces bons moments. Je prends également beaucoup de plaisir à échanger avec des gens qui ont fait partie du Sou des Ecoles des années auparavant. Il existe vraiment un effet de mémoire collective, une transmission verbale et émotionnelle se crée durant les manifestations. Dans dix ans, je me vois moi aussi dire à un petit jeune que je faisais partie du Sou des Ecoles et que j'ai aidé à digitaliser l'association par exemple. Quelle fierté de porter le flambeau !

Le Sou des Ecoles en quelques chiffres ...

- | | |
|---|--|
| ♦ 47 L de pâte à crêpes pour les petits gourmands | ♦ 3359 articles vendus à la bourse enfantine |
| ♦ 10 L de vin chaud pour les grands gourmands | ♦ 4583 formules dans nos tableaux Excel |
| ♦ 3967 plantons vendus à la foire de Printemps | ♦ 17 621 messages WhatsApp dans le groupe |

Mais surtout 293 enfants avec des étoiles dans les yeux, notre plus belle récompense !

VIVRE À PÉRON

Centre de loisirs

Les beaux jours arrivent, le centre ne désemplit plus

Après une année particulière, avec diverses fermetures et l'annulation d'un certain nombre de projets à destination des petits péronnais, nous voyons le bout du tunnel.

Le soleil a tardé à se montrer, fin mai il nous a offert sa plus belle lumière lors des « Printemps du Sport ». Une après-midi sportive réunissant 50 enfants de 7 à 13 ans. Ils ont pu s'affronter sur différents sports collectifs, tels que le hockey, le Flag Rugby, le Tchouk Ball ou encore l'Ultimate.

Nous avons à cœur de continuer d'animer ponctuellement ce genre d'événement sur la journée du samedi. Dès la rentrée, vous découvrirez notre planning d'activités à destination des plus grands et des familles.

Le centre de loisirs, mercredi et vacances scolaires, ne désemplit plus, nous accueillons 40 enfants quotidiennement, ce qui permet d'exploiter au maximum notre réserve de grands jeux. Cet été, nous mettons l'accent sur les Jeux Olympiques, de l'Histoire Antique jusqu'aux JO d'aujourd'hui, sans oublier les sports qui méritent leur place comme le Troll Ball (mélange de Rugby et d'Escrime avec une tête de Troll en guise de ballon). Au niveau du périscolaire, l'année s'est bien déroulée, nous avons participé, en lien avec l'école, à « La Grande Lessive », étendage géant d'œuvres d'Art, nous recommencerons le 14 Octobre avec comme thème « Tous des Oiseaux ».

Tous les mardis nous avons pratiqué différents sports, tous encadrés par Johan notre apprenti CPJEPS.

Sa formation comportait plusieurs parties dont l'animation sportive et le développement de la vie quotidienne des enfants au sein de la structure. Ses objectifs sont atteints puisqu'il est diplômé depuis peu. Bravo à lui.

L'inscription pour la rentrée est ouverte depuis la fin du mois de juin.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter directement le centre de Loisirs par e-mail :

centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

C'est à notre tour de partir en vacances, le centre sera fermé du 30 Juillet au 23 Août.

L'équipe du centre de loisirs vous souhaite un bon été.

Anna, Amélie, Florent, Johan, Stéphane et Mathieu

Paroisse

Tous les horaires et lieux des messes ainsi que la vie du Groupement Paroissial sont disponibles sur le site

<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/paroisses/thoiry>

Père Pierre-Yves MONNOYEUR

Tél. : 04.74.32.86.32

Courriel :

pierreyves.monnoyeur@gmail.com

Les prochaines inscriptions aux différents cours de catéchisme auront lieu début septembre, vous trouverez l'information sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'église.

Un peu d'histoire ...

L'abbé Charles JOLIVET (1856-1924), passionné par la photographie, reste une des mémoires du Pays de Gex par les innombrables clichés de rues, bâtiments et sur la vie de nos villages. Une rue de Péron porte depuis peu son nom. Il est enterré au cimetière du village. Il a été curé de Péron de 1889 à 1924.

Il était amoureux de Feigères et a écrit cette petite chanson :

*Sur les flancs du Jura
Voulez-vous connaître le nom de ce hameau
L'écho le redit : C'est Feigères
A lui, l'honneur et ma chanson
Oh ! Feigères mon beau village
Tu resteras toujours mes amours
De rêves d'or tu berças mon jeune âge
Je veux chez toi reposer mes vieux jours.
Qui sut donner ma présence
Dans le Pays Gessien si beau
De ce lieu aimé, ce coin de terre.*





A l'heure où nous écrivons ces mots, une lueur d'espoir commence à apparaître au loin.

Malgré les différents assouplissements qui permettent de goûter à une vie qui s'apprête à devenir normale, nous sommes toujours dans le flou quant à l'organisation de nos différents évènements. Mais nous travaillons sans relâche, en collaboration avec la Mairie qui nous prête main forte dans cette énigme, pour réussir à trouver des solutions et revenir le plus tôt possible vous proposer des évènements en toute sécurité.

Comme vous le savez déjà très bien, notre prochain évènement devrait être la Vogue de Logras. Nous ferons tout ce qui est possible pour qu'elle puisse avoir lieu, sous une forme ou une autre, dans la mesure où la sécurité ne serait pas un frein au plaisir de tous. Mais vous pouvez d'ores et déjà noter les dates du 2, 3 et 4 juillet 2021 !

Nous vous tiendrons informés, Peronnaises et Peronnais, sur la tenue et le déroulé de cette mythique manifestation dès que nous en saurons plus.

Mais ce n'est pas tout !

Cette année et pour la première fois dans l'histoire de ce village, **la Jeunesse de Peron organisera le 14 juillet !** C'est avec plaisir que nous reprenons cet évènement, noué de liens étroits avec la Mairie, pour vous proposer une fête nationale comme vous l'aimez tant.

Les règles du jeu sont les mêmes que pour la Vogue : une fête tous ensemble, oui, mais seulement avec du plaisir et de la sécurité !

La format de ce 14 juillet sera, dans les grandes lignes, le même que les années précédentes, avec, notamment, de magnifiques feux d'artifices.

Alors Peronnaises et Peronnais, si l'avenir est encore incertain, nous avons la certitude que nos retrouvailles sont proches !

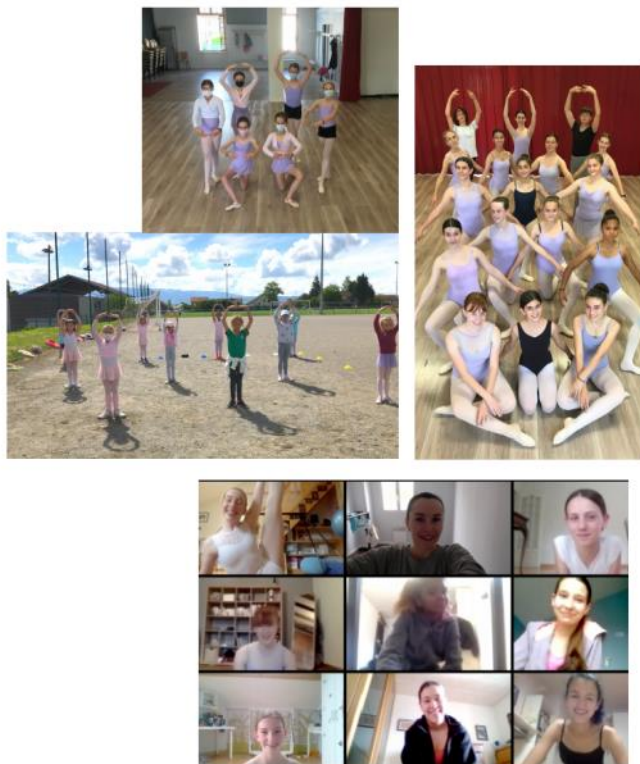
Enfin, comment terminer ce mot sans vous remercier ?

Nous tenons à vous remercier très chaleureusement pour la vente de repas à l'emporter du mois d'avril qui a été un immense succès ! Si grand que nous avons dû bloquer le nombre de réservations à 300 repas. Nous nous excusons donc auprès des personnes à qui nous avons dû refuser des réservations, mais nous avons primé une certaine qualité plutôt que la quantité. Les repas étant faits par nos soins, il a fallu se raisonner. Un merci tout particulier à Guy-Mi pour son aide précieuse et ses conseils avisés !

Bien que cette opération ait été un succès, nous espérons tout de même pouvoir reprendre les ventes de repas en salle, sous chapiteau, dans des assiettes ou des plateaux, autour d'un verre, d'une bouteille ou deux... ou plus pour la plupart !

C'est le cœur optimiste que nous écrivons ces lignes, et nous espérons vous revoir très vite !

La Jeunesse de Peron



Grâce à leurs excellents résultats au concours régional CND en février 2020, Noémie et Maddalena ont été sélectionnées pour participer au concours européen en décembre 2020. Organisé en direct sur Zoom, il regroupait des candidats de toute l'Europe. Bravo à toutes les deux pour leur sélection et à Noémie pour son 3ème prix.



Une nouvelle année scolaire s'achève à l'Atelier Danse Challex-Peron et même si elle a été très perturbée, les cours ont continué sans interruption. D'abord en studio, puis par Zoom, nous avons ensuite expérimenté les cours en extérieur lorsque la météo était clémente. Enfin, pour le dernier mois et demi, le retour en studio tant attendu, nous a permis de nous retrouver, de faire le plein de motivation et de mettre le cap sur l'année prochaine qui s'annonce riche en événements. En effet, si tous nos projets ont dû être mis en pause, nous n'en sommes que plus déterminés à programmer une prochaine saison dynamique : spectacle de Casse-Noisette, stages de vacances, professeurs invités, concours et spectacles de fin d'année sont d'ores et déjà planifiés.

Félicitations aux danseurs et danseuses de l'Atelier Danse qui ont fait preuve d'une incroyable motivation malgré les perturbations et les déceptions de cette année. Leur travail n'a pas été vain. Les progrès sont bien là et les élèves auront bientôt l'occasion d'en faire la preuve en renouant avec les applaudissements et les frissons de la scène. D'ici là, qu'il soit dansant ou non, l'Atelier Danse souhaite un bel été à tous.



Le Basket Loisirs Gessien

Très chers Péronnais,
Voici une succincte présentation de l'association du
Basket Loisirs Gessien :



Le Bureau

Président : Youssef BAR-RHOUT
Trésorier : Mammad NADJAFI
Secrétaire : Anne MACNABB NADJAFI
Secrétaire : Christiane CHARVET



Les Coachs

Youssef BAR-RHOUT
Mammad NADJAFI
Greg CHARLET
Peter TIERNEY
Julien PALLUEL
Stéphane COUTE
Ralph POINT DU JOUR



Notre association, créée il y a 7 ans, est à but éducative et récréative autour de l'apprentissage du Basket. Nous comptons dans nos rangs 7 entraîneurs, dont la charge est de dispenser des cours de Basket à environ 80 enfants âgés de 6 à 15 ans, répartis en 3 créneaux (Kids, Jeunes, Ados).

Nous avons également une section pour les adultes qui souhaitent continuer, reprendre ou tout simplement pratiquer le basket en mode « loisirs ».

Notre philosophie est basée sur l'apprentissage du basket en mode loisir et non en mode compétition.



Horaires d'entraînements :

Kids (6-9 ans) : les mercredis de 17h30 à 19h

Jeunes (9-12 ans) : les jeudis de 17h30 à 19h00

Ados (12-15 ans) : les jeudis de 19h00 à 20h30

Adultes (16 ans et +) : les jeudis de 20h30 à 22h00

Du fait du succès de notre association dédiée aux jeunes Gessiens, qui engendre une forte croissance de nos effectifs, nous souhaiterions également étoffer notre effectif d'encadrants et d'entraîneurs.

Donc, si vous souhaitez rejoindre notre association, aussi bien dans le bureau ou comme joueur et surtout en tant qu'encadrant de nos jeunes, n'hésitez pas... vous contribuerez ainsi à la vie associative de Péron.



Pour plus d'informations, contactez-nous :

Mail : association.basket.loisirs.gessien@gmx.fr ou Téléphone : +33 6 25 69 42 86



Société Musicale de Péron-Saint Jean, la Bonne Humeur Fin de confinement !



Je ne peux commencer cet article sans rendre hommage à notre maire, Christian, tragiquement disparu comme vous le savez. Durant un quart de siècle, avec ses équipes municipales successives, il a accompagné la vie de nos associations, et la société musicale en particulier pour soutenir financièrement l'école de musique et la Bonne Humeur. Sous ses différents mandats, les réalisations ont été nombreuses. Pour nous, musiciens, élèves, professeurs, le point d'orgue est bien la « maison Musique » mise à disposition gratuitement à la MDA, où chacune et chacun se plait à jouer dans des locaux dédiés à la musique. Grand merci Christian.

Famille et proches de Christian, collègues de la vie communale et gessienne, soyez assurés de notre entière sympathie.

Maintenant, la vie continue avec la fin du confinement. Enfin presque. Les seniors, en nombre réduit, reprenaient le chemin de la salle de répétition le 28 mai à 19h00, couvre-feu oblige. Et depuis le 11 juin, l'harmonie retrouvait ses horaires habituels et la quasi-totalité de ses musiciens, le couvre-feu ne sévisant qu'à partir de 23h00. Bref, la vie musicale a repris chemin des portées et, à l'heure où j'écris, la BH mijote quelques concerts de quartier.

À l'école de musique, la libération s'est faite à petits pas, après des mois de galère avec les cours en visio, sans compter les consignes sanitaires confuses du premier trimestre 2021 qui ont pourri la vie des élèves et des professeurs. Et sans parler des imprécisions de notre ministre de la culture qui semble ignorer l'existence des fanfares et harmonies de France et de Navarre. Du mieux il y eut pour terminer les programmes, bien que, pour les examens de fin de cycle, les consignes sanitaires obligèrent les jurys à déployer des trésors d'organisation.

La rentrée de septembre se profile ; c'est le moment de penser aux inscriptions à l'école de musique. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des contacts qui vous donneront tous les renseignements utiles pour rejoindre la discipline de votre choix, y compris les tarifs et modalités de paiement. Enfin, la préparation de la Journée du Handicap, le 4 décembre prochain est déjà engagée. Organisée conjointement par la mairie et l'IME de Péron, elle se déroulera salle Champ-Fontaine avec différentes animations. La musique sera présente avec un important atelier musical. Affaire à suivre !

Maxime COLLET

EMIPG

Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex Inscriptions 2021-2022

Contacts: **Catriona CHARLESWORTH** 04 50 59 10 36 charlesworth@k-net.fr
Christian CAMP 04 50 41 25 42

Renseignements : 04 50 59 10 36

Pour les tarifs (2021-2022) : aller sur <http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Onglet : Ecole

Verger Tiocan

L'association du Verger Tiocan est désormais sous la houlette d'un collectif de personnes passionnées et expérimentées. La crise sanitaire a perturbé le quotidien des bénévoles mais le verger de sauvegarde a continué à être entretenu. Seules les manifestations ont été reportées ou annulées.

Cette association créée en 1988 a pour objectif avoué la sauvegarde des variétés fruitières traditionnelles et anciennes.

Un conservatoire d'arbre est à disposition au hameau de Greny avec environ 400 spécimens venus du Pays de Gex, de la Michaille et de la Valsérine. L'équipe du verger assure aussi la transmission du savoir faire théorique et pratique. Les variétés sont répertoriées et des spécialistes interviennent plusieurs fois par an pour donner des cours théoriques et pratique de taille et de greffe.

Le prochain rendez-vous aura lieu le samedi 12 Juin, l'assemblée générale de l'association se tiendra à la maison des associations de Péron (14H30) le samedi 3 Juillet, les 18 et 19 septembre ce sera les journées européennes du patrimoine. Les membres de l'association seront heureux de vous accueillir lors des journées portes ouvertes ou lors des manifestations, les nouveaux bénévoles seront les bienvenus, un accueil personnalisé sera de mise.



Pour le collectif
Christian DESMARIS



**AMICALE
DES DONNEURS DE SANG
BÉNÉVOLES**



VALSERHÔNE ET ENVIRONS

Centre Jean Marinet - Ruelle des arts- 01200 VALSERHÔNE

Superbe collecte de sang à Péron ce mercredi 2 juin : 86 donneurs au rendez-vous

Anticipant l'appel national d'urgence à la mobilisation pour le don de sang lancé par l'EFS, 86 donneurs dont 3 nouveaux sont venus généreusement tendre leur bras ce mercredi 2 juin.

Un chiffre qui n'avait plus été atteint depuis plus de 4 ans.

Si 3 personnes ne se sont pas présentées, 9 ont pu trouver place.

Pas de malaise, pas de contre-temps : c'est donc dans une ambiance sereine et chaleureuse que les donneurs ont été accueillis de 15h30 à 19h30. Comme d'habitude, le prélèvement terminé, ils étaient pris en charge par une équipe de bénévoles attentifs qui leur proposait une collation particulièrement variée : diverses salades, charcuterie, cake au jambon et aux olives, fromages secs ou frais, pâtisseries, salade de fruits et une très belle corbeille de fruits gentiment offerte par une grande surface. Histoire de passer un moment de détente dans un esprit familial !

Ce fut une superbe collecte, dont le personnel médical et les bénévoles sont heureux et fiers.

Un immense merci aux donneurs, fidèles et solidaires, et aux bénévoles, cheville ouvrière de cette réussite.

Prochain rendez-vous : Mercredi 25 Août

Janine MENEGHINI, Présidente de l'Amicale

VIVRE À PÉRON

Associations

Amicale de Greny

Dans un premier temps nous voudrions rendre hommage à Monsieur Christian ARMAND qui a tant fait pour animer sa commune. Douces pensées à sa famille et ses proches.

Après de longs mois d'absences nous espérons enfin vous retrouver.

Qui sommes-nous ?

L'amicale de Greny est une association d'amis.

Autrefois jeunesse, nous avons souhaité passer en amicale afin de garder le groupe soudé que nous sommes.

Notre but est d'organiser des manifestations dans notre petit hameau de Greny, afin de réunir toutes les personnes des villages voisins pour passer de merveilleux moments conviviaux.



Nos évènements 2021/2022

11 septembre 2021 : Greny en place. Cet évènement est organisé depuis maintenant 6 ans sur la place de Greny autour de la fontaine. Une journée festive avec orchestre et buvette musicale.

Nous proposons un repas sur réservation le midi puis notre présence jusque tard dans la nuit.

11 décembre 2021 : La raclette Grenysienne. Une nouveauté pour nous cette année qui se déroulera encore une fois sur la place. Nous vous invitons à déguster une bonne raclette sous des chapiteaux chauffés sans oublier notre fameuse buvette hexagonale.

Avril 2022 : VOGUE, VOGUETTE, VOGUE ? Ceux qui connaissent cet évènement l'appellent comme ils le souhaitent. Pour nous, cette manifestation, tant attendue de tous, a pris de l'ampleur au fur et à mesure des années. Elle se déroule sur 3 jours, du vendredi soir au samedi soir pour les plus téméraires. Ce lieu atypique nous démarque des autres évènements car il se déroule sous un tunnel agricole au milieu d'un pré. Le week-end débute sur une buvette endiablée afin de tester notre installation éphémère. Un repas vous est proposé sur réservation le samedi midi puis se poursuit avec un après-midi de folie avant de finir sur la fièvre du samedi soir, avec la présence d'un DJ ainsi qu'un groupe de musique pour faire vibrer le plancher. Pour terminer le week-end, les grillades du dimanche midi vous mettront en forme pour le tournoi de pétanque qui suivra. Ne pas oublier que le barbecue, la plancha et la friteuse seront toujours opérationnels le dimanche soir.

Nous serons ravis de vous accueillir lors des évènements cités, prenez soin de vous, profitez de vos vacances, enfin si vous en avez !

A tout bientôt

Comité des fêtes

Nous ne pouvons écrire cet article sans avoir une pensée émue pour Mr ARMAND qui a toujours soutenu les initiatives du comité des fêtes depuis toutes ces années.

Il nous semble entrevoir enfin la fin d'une période de privation et de confinement avec la reprise de nos manifestations.

En effet nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de

La montée du Gralet, prévue le dimanche 12 Septembre.

Pour toute information ou réservation, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante comite.peron@gmail.com

D'ici là portez-vous bien et passez de bonnes vacances !

A très bientôt

L'équipe du Comité des Fêtes de Péron



NUMEROS D'URGENCE



SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
Appel d'URGENCE européen	112
PHARMACIE de garde	3237

CABINET MEDICAL

ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
COLLONGES	04 50 56 71 00

INFIRMIERES

Cabinet COLLONGES	04 50 56 71 64
-------------------	----------------

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

COLLECTE DES DÉCHÈTS

Ramassage	
des ordures ménagères	le jeudi
Maison des usagers gessiens	04 50 40 95 00
Allo Encombrants	04 50 20 65 86

DÉCHÈTERIE PERON

04 50 59 14 64

Fermée les jours fériés

De mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00

SANTE SUR LA COMMUNE

PHARMACIE

PERON, ZA de Pré Munny	04 50 40 10 34
------------------------	----------------

OSTEOPATHE E. PORTHA

04 50 59 98 06

PSYCHOLOGUE B. RANDOT

04 50 41 65 37

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire - maternelle	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

BIBLIOTHEQUE

Téléphone	04 50 56 41 39
Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le mercredi	de 10h30 à 11h30
Le samedi	de 10h00 à 12h00
Fermeture estivale : 6 juillet—mi août	

RESTAURANTS SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa	04 57 28 16 17



POLICE MUNICIPALE



Ligne administrative	04 50 59 33 12
Direct	06 07 04 65 97 / 06 07 06 03 11

Le calendrier 2021

Date	Association	Manifestation	Lieu
JUILLET 2021			
Mercredi 14 juillet	Jeunesse - Mairie	14 juillet	Stade Logras
AOÛT 2021			
Samedi 7 août	Boules	Concours et repas	Complexe Municipal
Mercredi 25 août	Don du sang	Collecte	Maison des Associations
SEPTEMBRE 2021			
Samedi 4 septembre	Football Sud Gessien	Tournoi des jeunes	Stade Logras
Samedi 4 septembre	Jeunesse	Animation	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 8 septembre	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Samedi 11 septembre	Amicale de GRENY	Repas dansant	Greny
Dimanche 12 septembre	Comité des Fêtes	Marche du Gralet	Gralet
Samedi 25 septembre	Sou des Écoles	Bourse enfantine	Salle Champ-Fontaine
Mardi 28 septembre	Sou des Écoles - Centre de Loisirs	Jeux	Maison des Associations
OCTOBRE 2021			
Vendredi 1er octobre	COS du personnel communal	Concours de belote	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 3 octobre	Verger Tiocan	Fête de la Pomme	Verger Tiocan
Mardi 12 octobre	Sou des Écoles	Fête d'Automne	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 13 octobre	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 17 octobre	Pétanque	Concours de belote	Salle Champ-Fontaine
NOVEMBRE 2021			
Samedi 6 novembre	Comité des Fêtes	Théâtre	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 10 novembre	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Vendredi 12 novembre	Sou des Écoles	Concours de belote	Salle Champ-Fontaine
Samedi 13 novembre	Jeunesse	Bal	Salle Champ-Fontaine
Mardi 16 novembre	Sou des Écoles - Centre de Loisirs	Jeux	Maison des Associations
Vendredi 19 novembre	Loisirs des Aînés	Concours de belote	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 24 novembre	Don du sang	Collecte	Maison des Associations
Samedi 27 novembre	Belote Gessienne	Marathon	Salle Champ-Fontaine



Si la situation sanitaire et les directives en vigueur le permettent, les manifestations suivantes auront lieu en 2021. Toutes les dates et informations sont à retrouver sur le site ou la page Facebook de la commune.



L'entraide, le partage et l'environnement sont toujours au cœur de nos ambitions communales.

C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place des jardins partagés et/ou collectifs pour les péronnais.

Afin de pouvoir satisfaire au mieux nos concitoyens et être au plus proche de vos attentes, nous souhaitons avoir votre avis au travers de ce sondage.

Nous vous remercions par avance de répondre via le coupon ci-joint à déposer en mairie ou via le lien / QR Code ci-joint.

Date de clôture : **le 15 septembre 2021.**

Un grand merci par avance pour votre participation et votre soutien !

Enquête

<https://vu.fr/peron>



Mairie de PERON

Enquête jardins partagés

Où habitez-vous ?

- ☐ Péron
- ☐ Feigères
- ☐ Logras
- ☐ Greny
- ☐ Autre :

Quel est votre âge ?

- ☐ < 35 ans
- ☐ Entre 35 et 50 ans
- ☐ Entre 50 et 65 ans
- ☐ Plus de 65 ans

Seriez-vous intéressé par la mise en place d'un espace commun pour du jardinage ?

- ☐ Oui pour des jardins partagés (je cultive et récolte mes propres légumes)
- ☐ Oui pour des jardins collaboratifs (tout le monde cultive et récolte ensemble)
- ☐ Oui quelque soit l'option choisie
- ☐ Non

Combien de temps, imagineriez-vous passer dans cette espace partagé / commun ?

- ☐ 1h / jour
- ☐ Quelques heures par semaine mais uniquement le weekend
- ☐ 1h / semaine

Quelle est pour vous la surface idéale d'un jardin ?

- ☐ < 30 m²
- ☐ entre 30 et 50 m²
- ☐ entre 50 et 70 m²
- ☐ > 70 m²

Connaissez-vous la permaculture ?

- ☐ Oui et je privilégie ce mode de culture
- ☐ Oui mais ce mode de culture ne m'intéresse pas
- ☐ Non

Avez-vous des remarques / suggestions ?

Une fois complété, ce document est à déposer en mairie.

Vous avez également la possibilité de compléter cette enquête sur internet en allant sur le lien suivant : <https://vu.fr/peron>
Ne pas jeter sur la voie publique

FEUX D'ARTIFICES

Mercredi
14 juillet

Stade Bernard Blanc
LOGRAS

Organisé par la
Jeunesse de PERON
Animé par Orchestre TROPIC
BUVETTE

Repas* 15 € à partir de 19h30
Salade, paëlla, dessert, café

La manifestation
se déroulera
si la situation le
permet et dans
le respect
des règles
sanitaires.

(*) nombre limité

Infos
Réservations

07 81 98 13 09

Comité de rédaction :

Martine GOLAY RAMEL, Amandine ROSSAS, Céline FOURNIER, Dominique GIGI, Guillaume MARTINOD, Régis VISCONTI
Commission communication commune de Péron: communication@mairieperon.fr